

LES ETUDIANTS JUGENT LA VIE ETUDIANTE

Louis GRUEL, maître de conférences chargé de missions à l'OVE national
Nadia AMROUS, chargée d'études à l'OVE national

Les enquêtes triennales "Conditions de vie" de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) recueillent à chaque édition environ 27 000 réponses exploitables. Et, parmi les 26 à 28 000 étudiants qui remplissent soigneusement et retournent leur questionnaire, près d'un sur trois s'exprime sur la page réservée, en 3ème de couverture, aux remarques, appréciations, revendications, souhaits et autres observations libres. Ils ont été ainsi 8 376 en 1994, 8 463 en 1997 et 8 057 en 2000, à prendre la parole, en se répartissant de façon à peu près égale entre auteurs d'une remarque unique, et interpellateurs abordant deux ou trois thèmes, voire plus. La plupart de ces prises de parole expriment des doléances et constituent ainsi un témoignage irremplaçable des préoccupations étudiantes, une source sans équivalent de connaissance de ce que les étudiants et élèves de classes supérieures de lycées jugent à la fois très important et trop méconnu. Il s'agit ici de présenter une première synthèse de ces paroles étudiantes.

A propos de l'enquête

Avant d'examiner les doléances relatives à la vie étudiante, on peut noter qu'une part non négligeable des remarques adressées à l'OVE national concerne le questionnaire lui-même. Un peu plus de 3 000 étudiants en 1994 et 1997, 2 658 l'année 2000 lui ont adressé des critiques, en les accompagnant ou non d'observations sur les conditions de vie et d'étude.

"J'apprécie qu'enfin un organisme public s'intéresse à nous... j'espère que l'enquête aboutira à quelque chose de vraiment bien de la part des pouvoirs publics. Comme vous avez pu vous en rendre compte, la vie étudiante est, certes, difficile pour ce qui concerne le travail, mais encore plus difficile pour ceux qui n'ont aucun revenu... Ma mère ne travaille pas et mon père dépense de peu le plafond qui me permettrait d'être boursière"

Etudiante en Deug d'AES,
ville moyenne

Les reproches les plus fréquents adressés à l'enquête elle-même concernent les questions qui ne sont pas posées, les thèmes qui ne sont pas ou du moins pas suffisamment abordés. A chaque édition, environ un millier d'étudiants s'étonnent de l'indifférence apparente pour les convictions religieuses et surtout politiques, ou bien du fait qu'aucune question ne se rapporte à la consommation de drogue, ou encore de la place restreinte réservée aux problèmes de santé et de l'imprécision de l'unique question relative au SIDA. Ils touchent ainsi du doigt les limites administratives imposées à ce type d'enquête qui, pour se conformer aux recommandations de la Commission nationale "Informatique et Liberté", doit respecter la confidentialité des informations relatives à la sexualité et à la santé, ainsi que le droit au secret des opinions et engagements¹.

Les critiques formulées dans la page réservée aux "observations libres" n'épargnent pas les questions posées, qui peuvent être tenues pour indiscrettes (par exemple, certains étudiants ignorent le revenu parental ou estiment qu'ils n'ont pas à le communiquer), ou, c'est le cas le plus fréquent, comme inappropriées à la situation de l'enquêté. Que le questionnaire puisse en partie apparaître comme "inapproprié" tient, pour une large part, à la grande diversité des situations étudiantes, au fait qu'on ne puisse prendre en compte cette diversité qu'en posant des questions pertinentes pour certaines catégories mais incongrues pour d'autres : les bacheliers précoces, s'inscrivant à 17 ans dans l'enseignement supérieur, peuvent être surpris qu'on leur demande s'ils sont veufs ou divorcés, mais les enquêtés en reprise d'étude après une longue période salariée, ayant fondé depuis longtemps leur propre famille, peuvent être étonnés qu'on leur demande si leurs parents paient leurs sorties. Les remarques de cet ordre n'en ont pas moins le mérite d'inciter l'OVE national à apporter au questionnaire les adaptations utiles, à s'assurer de l'élimination des formulations susceptibles d'être ambiguës ou inintelligibles pour telle ou telle catégorie, à

Paroles étudiantes

Extraits

"Ce questionnaire s'adresse trop à des étudiants "normaux". Beaucoup de jeunes universitaires comme moi "vivent" et travaillent à des endroits souvent très éloignés. Dans mon cas ma femme et mes enfants habitent en province et moi dans un studio à Paris à proximité de l'hôpital où je suis médecin. Je ne suis pas de cours, mais il m'arrive d'en faire".

**Étudiant achevant une thèse de médecine,
Paris**

"On aurait pu aborder le problème de la drogue. Le cannabis est très utilisé dans le milieu étudiant. Papa picole, moi je fume des joints. Loin de moi l'idée de faire l'apologie des drogues douces, mais la répression n'a rien donné depuis 20 ans. Il faudrait un vrai débat, un débat objectif sur la dépénalisation".

**Étudiant en licence de mathématiques,
capitale régionale**

"Jusqu'à présent j'ai toujours été boursière, et cette année je n'ai pas eu droit à la bourse d'agrégation, non parce que mon cursus universitaire était mauvais, mais parce que deux bourses seulement ont été accordées (très injustement à mon avis). Serait-il possible de réviser les critères d'attribution de cette bourse qui ne tient aucunement compte de la situation de l'étudiant, d'autant que ces études sont très coûteuses en achat de livres ?"

**Étudiante préparant l'agrégation de
lettres classiques, capitale régionale**

"Ne dépendant plus de mes parents, ni financièrement, ni pour le logement, je trouve inadmissible de devoir faire une demande de bourses avec leur déclaration de revenus".

**Étudiante en 2e année d'IUT Information-
Communication,
ville moyenne**

"Les bourses ne correspondent pas du tout au coût réel de la vie d'un étudiant à 380 km de chez lui... Les études sont longues, difficiles, il faudrait s'y consacrer à 100%. Or les soucis financiers et matériels monopolisent beaucoup de notre temps, et notre temps c'est notre unique capital."

**Étudiant en licence de droit,
capitale régionale**

"Être étudiant aujourd'hui, c'est vraiment la galère. Je suis redoublante et donc ne possède plus de bourse. Je n'ai aucune ressource et pas d'emploi. Je vis aux crochets de mon ami et c'est désagréable de se sentir un boulet".

**Étudiante en Deug de sciences humaines,
capitale régionale**

introduire les filtres permettant aux enquêtés non concernés par une rubrique de "sauter" les questions correspondantes, à faciliter éventuellement l'expression de situations atypiques.

Enfin, tout en ayant soigneusement rempli leur questionnaire, des étudiants adressent des avertissements. Ils font notamment remarquer que même s'ils sont allés jusqu'au bout, ils ont frôlé le renoncement. L'interpellation n'est pas vaine et le message a été, autant que possible, entendu. L'Observatoire national a en effet décidé de ne plus ajouter de questions sans supprimer simultanément des questions équivalentes du point de vue du temps de réponse. C'est ainsi que le questionnaire 2003 introduit une interrogation inédite sur la fréquence des connexions Internet mais ne demande plus quel type de documents est photocopié, aucune variation marquante n'ayant été enregistrée en ce domaine entre 1994 et 2000.

Cependant les enquêtés exprimant des remerciements ou compliments sont à peu près aussi nombreux que ceux qui formulent des réserves. On en dénombre au moins 2 000 à chaque édition et, en 1994, lors de la première enquête, ils étaient même 3 206 (vs 3 047 auteurs de critiques). Ces étudiants témoignent leur gratitude aux enquêteurs en leur adressant des compliments relatifs à la conception du questionnaire et, plus souvent encore, en se félicitant du principe même de l'enquête : *"J'apprécie qu'enfin un organisme public s'intéresse à nous", "Franchement, c'est la première fois que je participe à une enquête aussi peu barbant... J'attends les résultats avec impatience"*. Qu'ils soient assurés que nous sommes sensibles à leurs encouragements et que nous nous efforçons d'être dignes de leur confiance.

Des cahiers de doléances

Si elles sont l'occasion de susciter un dialogue entre enquêteurs et enquêtés, les pages d'observations libres sont aussi et surtout des témoignages relatifs aux problèmes rencontrés par les étudiants, des sortes de cahiers de doléances. Le poids de ces messages visant à interpeller les pouvoirs publics tend d'ailleurs à s'accroître alors qu'on note, au fil des éditions, un tassement des remarques -positives ou négatives- concernant l'enquête elle-même, peut être d'ailleurs précisément parce qu'elle n'est plus inédite.

Pour mieux repérer les lignes de force des doléances étudiantes, on a progressivement élaboré, à partir de la lec-

ture des pages d'observations libres, une typologie constituée de sept grands thèmes de critique ou de revendication, soit, par ordre décroissant de fréquence d'apparition dans les réponses au questionnaire 2000 : Ressources, Enseignements et enseignants, Information et communication, Infrastructures, locaux et équipements, Logement, Relations avec les entreprises, Vie associative. Chacun de ces thèmes a été subdivisé en rubriques particulières de telle sorte qu'on puisse, par exemple, distinguer dans les doléances relatives aux infrastructures et aux équipements, les remarques concernant spécifiquement le restaurant universitaire ou les bibliothèques, voire tel ou tel aspect du restaurant universitaire (facilité d'accès/qualité des repas, etc.), tel ou tel aspect des bibliothèques (nombre de places/qualité du stock disponible, etc.). Pour permettre au lecteur de mieux se rendre compte du style d'énoncés auxquelles correspondent les catégories ainsi construites ("Ressources", "Enseignements et enseignants", etc.) on a introduit, en encadrés, des citations qui nous sont apparues particulièrement typiques après analyse du matériel recueilli².

Si l'on examine, pour chaque édition de l'enquête, la fréquence d'apparition des doléances relatives à tel ou tel domaine, on observe les résultats suivants :

Tableau 1 : Taux d'apparition (en %) des remarques selon leur thème³

Thème	1994	1997	2000
Ressources	4,2	6	8,2
Enseignement	4,9	5	6,2
Information-Communication	3,8	4,1	3,7
Infrastructures	2,6	2,3	3,1
Logement	1,3	1,2	1,8
Entreprises	1,2	1,5	1,3
Vie associative	0,5	0,6	0,6

Ressources

On voit que les problèmes liés aux ressources ont pris, dès 1997, la première place dans l'expression spontanée des préoccupations étudiantes, et que cette prééminence s'est accentuée en 2000. Cette évolution n'est pas associée à une contestation croissante du coût des frais d'étude. On observe au contraire une certaine stabilité dans l'expression des remarques relatives aux frais de scolarité, de protection sociale, de transports et, par exemple, à 0,1 point près, le pourcentage d'étudiants déclarant excessifs les frais d'inscription dans un établissement ou à un concours a été à chaque édition de

0,5 %. En revanche on note un développement des critiques relatives au système d'octroi de bourses : 3 % des étudiants en 1994, 4,7 en 1997 et 7,2 % en 2000 ont jugé utile d'intervenir sur cette question, le plus souvent pour souligner l'insuffisance des aides ou mettre en cause les critères (tenus pour injustes) de leur attribution, parfois pour attirer l'attention sur le retard des versements ou encore, plus rarement, pour revendiquer un véritable revenu étudiant. La croissance du pourcentage d'étudiants manifestant leur inquiétude financière apparaît d'autant plus sensible qu'on observe parallèlement, dans le détail des remarques relatives au thème "enseignement", une augmentation du pourcentage d'étudiants attirant l'attention sur un problème lié aux ressources : la difficulté de concilier suivi des cours et activité rémunérée, évoquée par 0,6 % des étudiants en 1994, 0,8 % en 1997 et 1,5 % en l'an 2000.

Enseignement

Si l'on met à part la difficulté de concilier les contraintes temporelles des cours et celles du travail rémunéré, les remarques les plus fréquentes concernant les problèmes liés à l'enseignement mettent en cause, quelle que soit l'année de l'enquête :

- l'organisation des emplois du temps, leur "lisibilité" ou encore la surcharge de travail ;
- le faible encadrement pédagogique en UFR, le manque de soutien individualisé des enseignants, la rupture trop brutale entre le lycée et l'université ;
- le caractère trop difficile ou trop théorique des cours, ou encore (mais ce type de remarque concerne moins d'1 % des questionnaires) l'incompétence au moins pédagogique de certains enseignants ;
- enfin l'insuffisante prise en compte de l'internationalisation, l'absence ou la faiblesse de la formation aux langues étrangères hors des disciplines spécialisées dans leur enseignement, la nécessité de développer les programmes de voyage et d'échange.

Information, communication

Les questionnaires abordant spontanément les questions d'information et de communication autre que pédagogique (il y en a un peu plus ou moins de 4 % selon les éditions de l'enquête) privilégient trois points :

- le manque d'information concernant l'orientation et les débouchés : c'est la doléance la plus fréquente, et de beaucoup, en ce domaine, mais il est difficile d'évaluer dans quelle mesure elle témoigne d'un déficit objectif du service offert et dans quelle mesure elle traduit

Paroles étudiantes

Extraits

"Depuis très récemment, j'effectue un stage rémunéré et de ce fait je touche une somme appréciable (un peu supérieure au SMIC). Mais durant la majorité de mes études, je devais me contenter de beaucoup moins (même pas la moitié), surtout lorsque je n'ai plus eu droit aux bourses. Malgré tout, le système français est appréciable, puisque sans les aides de l'Etat (CROUS, bourses) il aurait été impossible à mes frères, sœurs et moi-même de poursuivre des études".

**Etudiant en 5ème année de sciences,
ville moyenne**

"Il faudrait

- que les chargés de TD aient une formation pédagogique,
- plus d'infos sur les débouchés
- du papier dans les toilettes"

**Etudiante en licence de droit,
capitale régionale**

"Le Centre informatique n'est ouvert que quelques heures et n'offre pas un nombre suffisant de postes de travail... Le stationnement est très difficile parce que la construction de nouveaux bâtiments pour répondre à l'arrivée d'étudiants se fait sur les emplacements de parking... Le manque de professeurs et de crédits entraîne des cours magistraux et TD surchargés".

**Etudiant en maîtrise de gestion,
ville moyenne**

"Les cafétérias universitaires, je n'en vois pas l'utilité si c'est pour nous donner toujours frites, steaks, lasagnes, frites, steaks, lasagnes..."

Si les amphithéâtres étaient nettoyés une fois par an, ça serait bien !

Il y a du laxisme du côté de l'administration et des professeurs. Quelle galère pour pouvoir consulter ses copies d'examen ! Les secrétaires d'administration : dès qu'on va les voir, on a l'impression de les déranger".

**Etudiante en Deug de sciences économiques,
ville moyenne**

"Suite à un accident, je me trouve privé de l'usage de mon bras gauche alors que je suis gaucher. Je tenais à mettre l'accent sur l'efficacité du Relais Handicap Santé de mon université qui me permet de poursuivre mes études en mettant à ma disposition un laborantin pour m'aider dans les épreuves écrites".

**Etudiant en Deug de sciences,
Paris**

(et travestit) les inquiétudes et désarrois de l'avenir ; elle est en effet d'autant plus fréquente que le type d'études suivies offre les plus modestes possibilités d'insertion professionnelle ;

b) le sentiment d'isolement, de manque de contacts entre condisciples, de faible intégration sociale ("*La fac, c'est l'anonymat*", "*La fac, c'est chacun pour soi*") ;

c) enfin le fonctionnement des services administratifs dont les personnels font, à chaque édition, l'objet d'une critique générale dans 0,5 % des questionnaires, d'autres remarques, moins fréquentes, mettant l'accent sur l'inadaptation des heures d'ouverture, la médiocrité des compétences ou la discourtoisie de l'accueil.

Infrastructures et équipements

Quelle que soit l'année de l'enquête, les interpellations relatives aux infrastructures et équipements mettent le plus fréquemment en cause l'insuffisance des équipements pédagogiques (salle d'informatique, laboratoire de langues, local de travail). Viennent ensuite (cités spontanément dans 100 à 200 questionnaires) le manque de confort et surtout de propreté des locaux, l'absence ou l'insuffisance des équipements sportifs et culturels, certains aspects jugés négatifs de la restauration universitaire (qualité de la nourriture et du service, et dans une moindre mesure, horaires d'ouverture). On relève encore quelques dizaines de doléances relatives aux bibliothèques universitaires (horaires inadaptés, offre d'ouvrages insuffisante), aux difficultés de stationnement, et, dans des proportions voisines, à l'insécurité (ces dernières étant non négligeables, mais de fréquence stable : une cinquantaine de questionnaires sont concernés à chaque édition).

Logement

Les observations relatives au logement mettent principalement l'accent d'une part sur le niveau trop élevé des loyers (ou de la fraction du loyer restant à la charge des étudiants), d'autre part sur l'inconfort (par exemple le bruit, la promiscuité, les contraintes réglementaires en cité universitaire).

Relations avec l'entreprise

Le grief le plus fréquent souligne le décalage entre l'université et le monde professionnel, le fait que "*l'Université ne prépare pas bien à la vie active*". Des critiques particulières attirent l'attention sur la question des stages dont la périodicité est jugée insuffisante, dont les lieux sont parfois difficiles à trouver, ou encore dont



les rémunérations peuvent être dérisoires ou inexistantes.

Vie associative

Les doléances relatives au manque de vie associative sont les moins nombreuses mais elles sont cependant exprimées par environ 150 étudiants à chaque édition de l'enquête. L'insatisfaction porte sur le manque d'associations sportives et culturelles, ou sur les difficultés de participation aux activités, faute d'horaires adaptés, de tarifs préférentiels, de locaux appropriés.

Qui dit quoi ?

Tous les étudiants ne se montrent pas également sensibilisés par les mêmes thèmes. Les fortes variations observées dans les situations, comportements et parcours, transparaissent dans les préoccupations exprimées sur la page d'observations libres. C'est ainsi que les manifestations d'inquiétudes, protestations et revendications relatives aux ressources et au logement sont d'autant plus fréquentes que le niveau des ressources parentales est plus bas (les données du tableau ci-dessous et les suivantes proviennent de l'enquête 2000).

Tableau 2 : Revenu parental et fréquence des remarques sur les ressources et le logement⁴

Revenu	Ressources	Logement
Moins de 10.001 F	11,1	2,9
De 10.001 à 15.000 F	10,2	2,2
De 15.001 à 20.000 F	9,3	1,7
De 20.001 à 25.000 F	6,1	1,4
Plus de 25.000 F	4,5	0,9
Ensemble	8,2	1,8

Les doléances relatives à l'organisation de l'enseignement ou aux enseignants (6,2 % de l'ensemble des questionnaires) sont rares chez les étudiants étrangers (3,2) mais sensiblement sur-représentées chez les étudiants qui ont interrompu leurs études avant d'entrer dans l'enseignement supérieur (8,7), chez les inscrits en deuxième cycle (7,5 à bac+3 et 7,6 à bac+4), chez les étudiants qui exercent une activité rémunérée en période de cours (7,4) notamment parce qu'ils sont confrontés à la difficulté de concilier les obligations pédagogiques et les contraintes professionnelles.

Les problèmes d'information et communication (3,7 % de

Paroles étudiantes

Extraits

"Le seul problème rencontré en 1ère année de Deug, c'est le manque de langue vivante. Durant cette année, il faut lire des revues étrangères si on ne veut pas perdre pied".

**Etudiant en Deug de sciences,
ville moyenne**

"Je suis en électronique et je n'ai pas les moyens de m'acheter un micro-ordinateur pour m'améliorer en informatique. Il devrait y avoir des salles avec des enseignants et des micros en-dehors des heures de cours".

**Elève en 1ère année de STS,
Paris**

"Les premières années de fac, je travaillais beaucoup plus, passais des demi-journées à la BU, ne sortais jamais...A présent, j'ai perdu toute motivation, j'en ai vraiment marre de la fac, je n'ai aucun espoir pour ma future profession... Je cherche un stage, obligatoire pour mon DESS, mais malgré mon très bon parcours (mention à toutes les années, diplôme complémentaire d'anglais, stages précédents) je ne reçois que des réponses négatives. C'est désespérant, surtout que je ne demande même pas à être payée ! Alors pourquoi faire toutes ces études ? Pour rester mère au foyer ensuite ?".

**Etudiante en DESS de droit,
capitale régionale**

"La vie dans la cité universitaire est difficile en raison du manque de savoir-vivre de certains résidents et des problèmes d'équipement : 2 plaques électriques par étage (30 personnes), un seul téléphone fixe où l'on peut être joint (tenu par une concierge pas toujours présente), une hygiène pas toujours irréprochable, du courrier qui n'arrive pas".

**Etudiante en Deug de sciences,
capitale régionale**

*"Je regrette
1) le manque de locaux conviviaux au sein de l'université (au moins dans la mienne)
2) la mauvaise organisation des examens: salles bondées, deux épreuves écrites de 4 heures dans la même journée, tricheries facilitées par le manque de surveillants lors des examens fusionnés (licence, maîtrise)
3) la longueur du questionnaire en période de partiels...eh oui !"*

**Etudiante en licence de lettres modernes,
Paris**

l'ensemble des questionnaires) sont évoqués notamment par les étudiants étrangers (7,1), les étudiants qui ont interrompu leurs études avant d'entrer dans l'enseignement supérieur (5), les étudiants franciliens (4,8 vs 3,1 en province), les étudiants dont les parents ont des ressources inférieures à 10 000 F mensuels (4,6).

Enfin, alors que les observations concernant les insuffisances de la vie associative ne sont significativement éloignées de la moyenne (0,6 %) dans aucune catégorie d'étudiants, les remarques relatives au manque de lien entre enseignement supérieur et entreprise (1,3 % de l'ensemble des questionnaires) sont plus fréquentes lorsque les étudiants exercent une activité rémunérée en cours d'étude (1,6 alors que le taux est de 1,1 chez les inactifs) et lorsqu'ils ont interrompu leurs études (souvent pour des raisons économiques) avant d'entrer dans l'enseignement supérieur (1,8 vs 1,2). Elles sont aussi étroitement liées au type d'études et au niveau du cursus atteint : sous-représentées en premier cycle, notamment en première année (0,5), parce que l'insertion professionnelle apparaît lointaine (CPGE, UFR universitaires) à moins qu'elle ne soit préparée par des stages (STS, IUT), elles sont sur-représentées en second cycle, notamment chez les inscrits en maîtrise ou plus généralement à bac+4 (2,7), et restent à un niveau élevé en 3ème cycle (2,2) bien que les étudiants parvenus à ce stade soient, tendanciellement, moins inquiets de leur capacité à trouver un travail (que certains exercent d'ailleurs déjà et que d'autres se préparent à exercer non en entreprise mais dans la fonction publique).

Opinions de l'ensemble des étudiants

On peut bien sûr se demander dans quelle mesure les étudiants "prenant la parole" représentent l'ensemble des étudiants. A certains égards, ils donnent une image déformée de l'opinion des inscrits dans l'enseignement supérieur, parce qu'ils sont plus fréquemment insatisfaits de leur situation que les étudiants ne le sont en moyenne⁵ et parce que certains de ceux qui, parmi eux, se sentent privilégiés, interviennent non pour exprimer leur satisfaction mais pour témoigner au nom de leurs condisciples moins favorisés (ils utilisent la page libre comme "délégué" se faisant l'écho des doléances entendues dans leur entourage). Les "interpellateurs" n'en constituent pas

moins de précieux révélateurs des inquiétudes et parfois des indignations étudiantes, et le fait qu'ils soient plus fréquemment insatisfaits que leurs condisciples ne signifie pas qu'ils soient seuls à l'être : bien au contraire, seule une minorité des insatisfaits "interpelle", et, par exemple, en 2000, il y a eu 8,2 % d'étudiants à soulever spontanément le problème des ressources, alors que 24,4 % d'étudiants -trois fois plus- se déclaraient insatisfaits de leurs ressources. Pour prendre la mesure de l'insatisfaction éprouvée au-delà de l'usage des observations libres, on s'est reporté aux jugements apportés sur les conditions de vie et les établissements par l'ensemble des étudiants qui ont répondu à l'enquête 2000.

Tableau 3 : Jugements portés sur les conditions de vie⁶

Aspects concernés	Satisfaisant	Acceptable	Insatisfaisant
Rythme de vie et possibilité de détente	30,5	41,3	28,2
Ressources	36	39,6	24,4
Vie sociale et rapport avec les autres	55,6	35,2	9,1
Logement	66,4	26,6	7

Rythme de vie et possibilités de détente. L'insatisfaction en ce domaine n'est pas rare (elle est exprimée par 28,2 % de l'ensemble des étudiants) mais il faut préciser qu'elle est très variable selon les types d'étude. Elle est particulièrement faible en STAPS (14,1 %) mais très élevée en CPGE (54,3 %), là où la durée du travail consacrée aux études est la plus longue (on observe d'ailleurs que les élèves de CPGE ont été contraints de renoncer à des activités pratiquées au lycée deux fois plus souvent que les étudiants en STAPS : 81,2 vs 40,1 %). La fréquence de l'insatisfaction est aussi très inégale selon le revenu parental, vraisemblablement parce que le niveau d'aide familiale contribue à déterminer à la fois le degré de confort de la vie studieuse (notamment d'allègement des charges concurrençant le temps d'étude) et le volume des ressources affectées aux loisirs : elle est deux fois plus élevée chez les étudiants déclarant un revenu parental inférieur à 5 000 F par mois que chez ceux déclarant un revenu parental dépassant 30 000 F (44,1 vs 22,3 %).

Ressources. Près d'un étudiant sur quatre est insatisfait de ses ressources. Cependant, le sentiment d'insatisfaction n'est pas réparti au hasard. Il diminue régulièrement lorsque le revenu parental croît : légèrement majoritaire (50,6 %) lorsque le revenu parental est inférieur à 5 000 F, il n'est plus éprouvé que par 10,3 % des étudiants déclarant un revenu parental supérieur à 30 000 F. On observe aussi que les étudiants dont le parent de référence⁷ est ouvrier sont 35,4 % à être insatisfaits, alors que ce n'est le cas que pour 17,9 % des enfants de cadres, professions

intellectuelles supérieures ou chefs d'entreprises.

Vie sociale et rapport avec les autres. L'insatisfaction est ici très minoritaire, étant cependant entendu qu'une sous-évaluation n'est pas, sur ce terrain, exclue (certains étudiants peuvent se sentir coupables de leur solitude, et donc hésiter à en faire l'aveu). On note en tout cas que même en ce domaine, parfois perçu comme affranchi des contraintes matérielles, il est préférable d'être riche que pauvre : l'insatisfaction est exprimée par près d'un étudiant sur cinq (19,9 %) lorsque le revenu parental est inférieur à 5 000 F, alors que la fréquence moyenne est inférieure à un sur dix (9,1 %). Cependant d'autres éléments interviennent, dont les exigences des études en travail personnel et le degré de concurrence qu'elles suscitent entre condisciples : bien que les étudiants de médecine se recrutent principalement dans les classes à revenu élevé, ils se déclarent insatisfaits presque deux fois plus souvent (17,2 %) que l'ensemble des étudiants.

Logement. Les 2/3 des étudiants se disent satisfaits de leur logement, et la plupart des autres le jugent "acceptable" de telle sorte que le taux d'insatisfaction, sans être négligeable, est faible (7 %). Cependant on observe des différences sensibles entre étudiants logés chez leurs parents et décohabitants : ces derniers sont deux fois plus souvent insatisfaits que les étudiants restés sous le toit familial (10,1 vs 4,9 %). Et surtout on constate là encore une inégalité très sensible selon le revenu parental : 19,9 % des étudiants sont insatisfaits lorsque le revenu de leurs parents est bas (inférieur à 5 000 F), 8,9 % lorsque ce revenu est moyen (compris entre 10 000 et 15 000 F), et 3,8 % seulement lorsque ce revenu est élevé (supérieur à 30 000 F)⁸.

Tableau 4 : Taux d'insatisfaction à l'égard des infrastructures, équipements et services

Aspects concernés	Taux (en %)
Activité et équipements culturels (théâtre, cinéma, salle de concert...)	49,3
Équipements sportifs	35,5
Services de santé	32,2
Accessibilité et propreté des toilettes	31,8
Équipements pédagogiques (labos de langues, informatique...)	27,5
Confort et propreté des salles	20,9
Sécurité des lieux	12,3
Bibliothèques et centres de documentation	12,1
Implantation géographique et facilité d'accès	8,6

Invités par ailleurs à évaluer leur établissement, les étudiants se sont montrés très inégalement insatisfaits selon les aspects concernés, que ce soit dans le domaine des infrastructures, équipements et services, ou dans celui de l'information, de l'organisation et des relations sociales.

Comme on le voit, le taux d'insatisfaction est particulièrement élevé (près de la moitié des étudiants interrogés) dans le domaine de l'offre d'activités et d'équipements culturels. Ce taux est cependant très variable selon les types d'études : il atteint 64,3 % en Santé, alors qu'il n'est que de 33,5 % en UFR Lettres.

Un peu plus du tiers des étudiants se déclarent insatisfaits (ou très insatisfaits) des équipements sportifs, mais avec une inégalité sensible selon la taille des villes : 52,3 % à Paris, 36,6 % dans les grandes villes provinciales (plus de 300 000 habitants), 20,7 % dans les petites villes (moins de 100 000 habitants). On retrouve la même tendance (avec cependant des écarts moins accentués) pour ce qui concerne les services de santé : 38,7 % d'insatisfaits à Paris, 31,5 % dans les grandes villes de province, 21,4 % dans les petites villes.

Les filles sont plus sensibles que les garçons au manque d'accessibilité et de propreté des toilettes (36,1 % d'insatisfaites vs 26,5) ainsi qu'au manque de confort et de propreté des salles (23,5 % vs 17,6) ; elles sont aussi plus fréquemment insatisfaites des services de santé (34,6 % vs 29,4).

L'insatisfaction à l'égard des équipements pédagogiques tend à croître avec la progression dans les cycles (de 23,1 % dans le 1^{er} à 32,6 % dans le 3^{ème}) mais varie aussi selon les orientations choisies : elle est particulièrement fréquente en STAPS (38,1 %), peu courante en IUT (10,4 %).

Les services offerts par les bibliothèques ou centres de documentation, la sécurité des lieux, l'implantation géographique et la facilité d'accès recueillent dans l'ensemble peu de jugements défavorables mais ceux-ci sont cependant relativement fréquents chez certaines catégories d'étudiants : les étudiants en STAPS sont nettement plus du tiers (38,4 %) à être insatisfaits des bibliothèques ; près du quart des étudiants inscrits dans la "petite couronne" de la région parisienne sont insatisfaits des conditions de sécurité des lieux ; enfin près d'un étudiant handicapé moteur sur cinq (19,5 %) est insatisfait de l'implantation et de l'accessibilité de l'établissement.

Dans le domaine de l'organisation, de l'information et des

relations sociales, les variations du taux d'insatisfaction sont surtout liées au type d'étude, c'est à dire à la fois au type de cadre pédagogique (encadrement serré d'effectifs restreints vs enseignement " de masse " donné en amphi) et à la hiérarchie des études suivies (hiérarchie scolaire et sociale des recrutements, hiérarchie économique et symbolique des débouchés prévisibles). La combinaison de ces deux dimensions opère de telle sorte que les taux d'insatisfaction les plus faibles se retrouvent dans des études à encadrement serré, le plus souvent dans les plus élitistes, les CPGE, parfois en IUT, jamais en STS, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Types d'étude où sont observés les taux les plus faibles et les plus élevés d'insatisfaction à l'égard de l'organisation, de l'information et des relations sociales

Aspects enseignement et relations sociales	Taux d'insatisfaction le plus faible ()	Taux d'insatisfaction le plus fort ()
Information concernant l'orientation et les débouchés	31,2 (CPGE)	61,1 (AES)
Disponibilité des personnels administratifs	19,9 (IUT)	55,3 (Lettres)
Information sur la vie de l'établissement, le calendrier	22,4 (IUT)	45,6 (STS)
Aménagement de l'emploi du temps, organisation de cours	6,6 (CPGE)	49,3 (AES)
Entraide au sein de la population étudiante	8,8 (CPGE)	34 (Droit)
Utilité, cohérence des enseignements dispensés	6,1 (CPGE)	27,1 (STAPS)
Disponibilité des enseignants	4,5 (CPGE)	25,4 (Langues)
Organisation et surveillance des examens	6,7 (CPGE)	23,9 (Lettres)

Cependant, si le taux d'insatisfaction est ici essentiellement dépendant du type d'études suivies, on observe que l'appréciation de l'entraide est inégale selon le sexe, les filles se montrant plus déçues que les garçons (29,7 vs 22,9). On note aussi que l'évaluation de l'information relative à l'orientation et aux débouchés est surtout sévère en 2ème cycle (56,6 % d'insatisfaits), probablement parce que l'inquiétude de l'avenir y est particulièrement forte, l'horizon professionnel plus proche qu'en 1er cycle, l'assurance d'une qualification suffisante plus faible que dans le 3ème (où on enregistre le taux d'insatisfaits le plus bas : 46,7).

Notes

1. Le projet initial du questionnaire incluait une interrogation sur les quotidiens et hebdomadaires lus ; cette question a dû être retirée parce qu'elle introduisait un indice de préférence politique.
2. Cette nomenclature a été initialement construite à partir de la lecture de plusieurs centaines de pages d'observations libres, puis ajustée pour prendre en compte la totalité des thèmes et sous-thèmes abordés. Les citations présentées ici ont été choisies parce qu'elles sont apparues, après analyse du matériel recueilli, comme particulièrement aptes à illustrer le contenu et le style des interpellations les plus fréquentes. Autrement dit, elles ont été sélectionnées non parce qu'elles étaient pittoresques mais parce qu'elles étaient typiques.
3. Pourcentage de remarques interpellant l'OVE ou les pouvoirs publics, par rapport à l'ensemble des questionnaires (comportant ou non des observations libres).
4. Pourcentage de questionnaires comportant tel type de remarque par rapport à l'ensemble des questionnaires.
5. Par exemple, les étudiants intervenant sur la question des ressources sont 54,7 % à être insatisfaits des leurs (contre 24,4 % dans l'ensemble des étudiants), ceux qui interviennent sur le thème du logement sont 22,3 % à être insatisfaits du leur (contre 7% en moyenne).
6. Pourcentages d'étudiants jugeant l'aspect concerné satisfaisant, acceptable ou insatisfaisant.
7. Le père ou, à défaut, la mère.
8. La plupart des locataires des cités universitaires (presque exclusivement issus de familles à revenus faibles) apprécient la modération du loyer mais regrettent le manque d'espace, de calme et de confort. On peut supposer que ces inconvénients se posent avec plus d'acuité encore aux déshérités trop pauvres pour payer des loyers plus élevés mais contraints, faute de places en cité universitaire, d'être hébergés dans le parc privé.

Observatoire national de la Vie Etudiante

6-8, rue Jean Calvin, BP 49, F-75222 Paris cedex 05 - Tél. : +33(0)1 55 43 57 92 - Fax : +33 (0)1 55 43 57 19 - Courriel : ove@wanadoo.fr - Directeur de publication : Guillaume HOUZEL - Comité de rédaction : Claude GRIGNON, Louis GRUEL, Ronan VOURCH - Maquette : Aleksander GLOGOWSKI - © OVE 2003 - ISSN : en cours

Pour plus de détails, voir le site internet
www.ove-national.education.fr